



Syndicat Force Ouvrière Des Ets SAS DIA PARIS IDF

51-53 RUE DE VERDUN

93 120 LA COURNEUVE

TEL : 01 49 34 37 81

Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Bilan simplifié avant répartition							
Actif	31/12/2013			31/12/2012	Passif	31/12/2013	31/12/2012
	Brut	Amort et Dép	Net	Net			
Actif immobilisé					Fonds syndicaux		
Actif incorporel					Réserves	5 572,52	5 757,22
Actif corporel					Report à nouveau	-	0
Actif financier					Résultat	2 809,96	- 184,70
TOTAL (I)	0	0	0	0	TOTAL (I)	8 382,48	5 572,52
					Provisions (II)	0	0
Actif circulant					Fonds dédiés (III)	0	0
Stock et fournitures							
Créances					Dettes financières		
TOTAL (II)	0	0	0	0	Dettes diverses		
					TOTAL (IV)	0	0
Disponibilités (III)	8 382,48		8 382,48	5 572,52			
Comptes de régularisation (IV)			0		Comptes de régularisation (V)		
TOTAL GENERAL	8382,48	0	8382,48	5572,52	TOTAL GENERAL	8 382,48	5 572,52

Compte de résultat simplifié					
Charges	31/12/2013	31/12/2012	Produits	31/12/2013	31/12/2012
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats	538,4	1039,7	Cotisations	1603,73	1805,39
Autres charges externes	0	415	Subventions	1875	1000
Autres services extérieurs	1649,82	1683,92	Autres produits	1427,5	0
Impôts et taxes	0	0	Transferts de charges	0	0
Autres charges	0	0	Reprises amort et prov	0	0
Dot amort et prov	0	0			
TOTAL (I)	2188,22	3138,62	TOTAL (I)	4906,23	2805,39
Charges financières (II)	0	0	Produits financiers (II)	91,95	148,53
Charges exceptionnelles (III)	0	0	Produits exceptionnels (III)	0	0
Engagements à réaliser sur contributions de financement (IV)			Contributions de financement-Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (IV)	0	0
TOTAL GENERAL	2188,22	3138,62	TOTAL GENERAL	4998,18	2953,92
Solde créditeur: Bénéfice	2809,96	0	Solde débiteur: Déficit	0	-184,7

Sommaire

1 - Règles et méthodes comptables

1.3	<i>Disponibilités</i>	page 4
1.5	<i>Réserves</i>	page 4
1.7	<i>Cotisations encaissées</i>	page 4

2 - Complément d'informations relatives au bilan, et au compte de résultat

2.3	<i>Disponibilités</i>	page 4
2.5	<i>Fonds syndicaux</i>	page 4
2.7	<i>Ressources de syndicat</i>	page 4
2.8	<i>Autres services extérieurs</i>	page 4

3 - Informations complémentaires

3.1	<i>Effectif</i>	page 5
3.2	<i>Engagements de retraite</i>	page 5
3.3	<i>Autres engagements financiers et sûretés réelles données et reçues</i>	page 5
3.4	<i>Événements postérieurs à la clôture d'importance significative n'ayant pas donné lieu à un enregistrement au bilan, ni au compte de résultat</i>	page 5
3.5	<i>Intégration globale dans une consolidation</i>	page 6

4 - Informations spécifiques aux organisations syndicales :

4.1	<i>Ressources de l'année</i>	page 6
4.2	<i>Contributions publiques de financement</i>	page 6
4.3	<i>Actions de solidarité des organisations syndicales</i>	page 6
4.4	<i>Contributions en nature</i>	page 6

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2013

0
00

Les comptes du Syndicat Force Ouvrière Des Ets SAS DIA PARIS IDF par les données suivantes au 31 décembre 2013 :

- Total des produits : 4 998,18 €
- Total du bilan : 8 382,48 €
- Excédent de l'exercice : 2 809,96 €

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'organisation syndicale pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013 et clos le 31 décembre 2013.

1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels du Syndicat Force Ouvrière Des Ets SAS DIA PARIS IDF sont établis en conformité avec le règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, afférent aux règles comptables des organisations syndicales, notamment au regard des principes comptables généraux tels que ceux de prudence, du nominalisme monétaire (coûts historiques), de la permanence des méthodes, de la spécialité des exercices et de la continuité de l'activité.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Disponibilités

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur nominale.

1.2 Réserves

Elles correspondent au cumul des excédents antérieurs.

1.7 Cotisations encaissées

En application du § 2.2.2. Du règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, les cotisations sont inscrites au compte de résultat lors de leur encaissement et pour leur quote-part revenant à la l'union départementale.

2 - Complément d'informations relatives au bilan, et au compte de résultat

2.3 Disponibilités

Le poste « disponibilités » comprend les comptes courants bancaires et sur livret, la caisse et éventuellement les chèques à l'encaissement.

2.5 Fonds syndicaux

Fonds syndicaux en euros	31/12/2012	Résultats de l'exercice	31/12/2013
Réserves	5 757.22		5 572.52
Résultat de l'exercice	-184.70	2 809.96	2 809.96
TOTAL	5 572.52	2 809.96	8 382.48

2.7 Ressources

Tableau requis¹ de calcul des ressources :

En Euros	2013	2012
Cotisations reçues nettes	1 603.73	1 805.39
(+) Subventions reçues	1 875.00	1 000.00
(+) Autres produits d'exploitations perçus	1 427.50	0.00
(+) Produits financiers perçus	91.95	148.53
TOTAL des ressources	4 998.18	2 953.92

Les « cotisations reçues nettes de reversements » correspondent à la quote-part des cotisations encaissées acquises à l'union départementale et inscrites au compte de résultat.

Les « autres produits d'exploitation perçus » correspondent principalement aux produits d'activités annexes.

Les produits financiers comprennent les intérêts des comptes sur livret et autres placements.

2.8 Autres services extérieurs

Les autres services extérieurs concernent essentiellement les frais de déplacements, de missions et réceptions, les honoraires, les frais d'affranchissement et de télécommunication...

3 - Informations complémentaires

3.1 Effectif salarié

Néant

3.2 Engagements de retraite

Néant

3.3 Autres engagements financiers et sûretés réelles données et reçues

¹ § 5.1.1 du règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, afférent aux règles comptables des organisations syndicales

Engagements reçus : néant
Engagements donnés : néant

3.4 Événements postérieurs à la clôture d'importance significative n'ayant pas donné lieu à un enregistrement au bilan, ni au compte de résultat.

Néant.

3.5 Intégration globale dans une consolidation

Néant.

4 - Informations spécifiques aux organisations syndicales :

4.1 Ressources de l'année

Le tableau requis figure en note 2.7, ci-dessus.

4.2 Contributions publiques de financement

Néant

4.3 Actions de solidarité des organisations syndicales

Néant.

4.4 Contributions en nature

L'organisation syndicale a bénéficié en 2013 de la mise à disposition à titre gratuit et à titre précaire du local et du matériel. Elle a également bénéficié de la mise à disposition à titre gratuit de 0,46 personnes en équivalent temps plein.